

HISTORIQUE

L'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud a officiellement vu le jour le 12 novembre 2009 à Montmagny.

Sa création fait suite au redécoupage territorial des [bassins versants](#) par le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Depuis mars 2009, quarante zones couvrent l'ensemble du Québec méridional ([carte](#)).

MISSION

L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux [bassins versants](#). Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission. Le tout conduit à la [gestion intégrée de l'eau par bassin versant](#) !

BUTS ET MANDATS

- Veiller à la pérennité de la ressource eau dans une perspective de développement durable ;
- Promouvoir, supporter et organiser, en partenariat, des activités et des projets de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement et des projets de protection, de mise en valeur et de restauration des écosystèmes ;
- Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs, dont les citoyens, de son territoire d'intervention ;
- Développer des contrats ou ententes de bassin avec les acteurs concernés et assurer le suivi de la mise en œuvre en découlant ;
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

TERRITOIRE

Le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud s'étend de Lévis à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans la région de la Chaudière-Appalaches ([carte](#)), et totalise une superficie d'environ 2 800 km². Trois MRC « principales » composent le territoire : Bellechasse, Montmagny et l'Islet ([carte](#)). Les principaux bassins versants sont celui de la rivière du Sud, Boyer, Ferrée, Trois-Saumons, Tortue et des Mères.

↩ Consultez les [cartes d'identité](#) de chacun des sous-bassins

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les 27 sièges de l'OBV, 12 sont représentés par des personnes ressources (ministères, MRC et UPA).

Le reste des sièges représente : le secteur municipal (3 postes), le secteur économique (6 postes), le secteur communautaire (6 postes).

Les officiers sont : Jean Lemieux (président), Clermont Bélanger (1er vice-président), Gilles Breton (2^{ème} vice-président), Mireille Forget (trésorière) et Louis-Mathieu Fréchette (secrétaire).

↩ [Voir la liste complète des membres de l'OBV](#)

LES COMITÉS LOCAUX

Trois comités locaux sont présents sur le territoire :

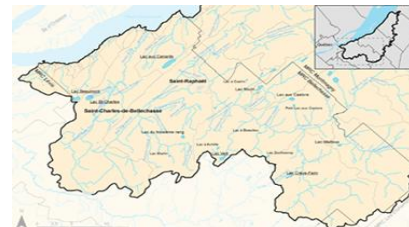
- le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud ;
- le Groupe d'Intervention pour la Restauration de la Boyer ;
- le Comité de bassin versant de la rivière Ferrée.

ASSOCIATIONS DE LAC

Dans le cadre du [Plan Cyanobactéries](#) (algues bleu-vert), 10 associations de lacs travaillent activement à protéger ou restaurer la santé de leur lac.

Bellechasse

- Assoc. des riverains du Lac Crève-Faim (ARILACREF)
- Assoc. des propriétaires du Lac Vert de St-Nérée inc.
- Comité pour l'environnement et la protection du Lac-aux-Canards ([CEPLAC](#))
- L'association pour la protection des lacs de leur écosystème et leur environnement ([LA PLÉE](#)) (Lacs Saint-Charles et Beaumont)
- Association des Hérons (Lac Beaumont)



Montmagny



Aucune association pour le moment

L'Islet

- Club des résidents du Lac [Trois-Saumons](#) inc.
- Club du Lac Isidore
- Corporation des résidents du Lac d'Apic
- Assoc. des propriétaires du Lac des Plaines
- Assoc. du Lac Bringé



EMPLOI, STAGE, ÉTUDES

Le territoire vous intéresse ? Envie de réaliser un stage dans un environnement stimulant ? Ou à la recherche d'un territoire pour une étude universitaire ? [Contactez-nous !](#)